

Chronologie

Chronologie de l'occupation d'Oran par le corps expéditionnaire Français (24 juillet 1830–14 septembre 1831)

1830 :

1^{ère} expédition (24 juillet-15 août 1830) :

24 juillet.- Quatre navires de guerre français arrivent devant Oran. L'un d'eux, porte le capitaine Louis de Bourmont, envoyé par son père, il vient maintenir Hassan, bey d'Oran, dans le commandement de son beylick, au nom du roi de France.

- Un détachement de 110 marins débarque au pied du fort de Mers-el-Kébir.

Le lieutenant de vaisseau Estienne, second du *Dragon*, qui est à leur tête, remplace le pavillon turc par le pavillon français. A 4 heures, tout est fini. Les 80 Turcs qui composaient la garnison passent la nuit dans le quartier qui leur est assigné.

25 juillet.- le bey Hassan signait avec Louis de Bourmont une convention par laquelle il acceptait la suzeraineté de la France.

27, 28 et 29 juillet.- Les « Trois Glorieuses » (Révolution de 1830).

2 août.- Abdication du roi Charles X.

7 août.- La Révolution confisquée par l'intrigue orléaniste : Louis Philippe « roi des Français »

13 août.- Rappel inopiné du corps expéditionnaire. Le capitaine de Bourmont repart pour Alger, laissant à Mers-el-Kébir le brick, *Le Voltigeur* et le détachement de marins qui occupe le fort sous le commandement du capitaine de frégate Ropert.

14 août.- Sous les ordres du Capitaine de vaisseau, Massieu de Clerval, une division navale arrive à Mers-el-Kébir, où le capitaine Ropert vient de mourir d'apoplexie deux heures plus tôt. Il fit débarquer les troupes destinées à l'occupation d'Oran, commandées par le colonel Bérard de Goutefrey. Elles se composaient d'un détachement du 21^e de ligne, de 50 sapeurs du Génie et d'une batterie d'artillerie. Il visita les forts de Mers-el-kébir, à occuper ; fait descendre ses troupes à terre et procède à la relève des marins. Mais le soir même, en raison du renversement du roi Charles X, ces troupes étaient rappelées à Alger. Le colonel Bérard de Goutfrey, avant d'abandonner la place, fit sauter les fortifications du fort de Mers-el-kébir, sur tout le front de mer, et offrit au bey de l'emmener avec lui. Celui-ci ayant décliné l'offre, on laissa la frégate *l'Amphitrite* à sa disposition pour lui permettre de gagner Alger au cas de danger.

15 août.- Une partie des navires et des troupes repartent. Le bey Hassan remet au Capitaine de vaisseau, Massieu de Clerval ; un engagement écrit et scellé par lui, s'engageant à délivrer aux troupes françaises dès qu'elles se présenteront devant Oran, la ville, les forts, ainsi que toutes les propriétés et valeurs du Beylick.

2^{ème} expédition (14 décembre 1830 - 3 janvier 1831) :

Décembre 1830.- Le général Clauzel succéda au maréchal de Bourmont. Il envoya à Oran le général Denys de Danrémont avec le 21^e de ligne pour dégager la ville toujours assiégée par les premières troupes de résistance.

14 décembre.- Parti le 11 décembre d'Alger, un corps expéditionnaire sous les ordres du général Danrémont débarque à Mers-el-Kébir. Il occupe les forts Lamoune, Saint-Grégoire et Santa-Cruz. Il attend le moment favorable pour occuper Oran.

17 décembre.- La population, interprétant l'inaction du bey Hassan, plus une trahison qu'une preuve de faiblesse ; se révolta contre lui, et mit la ville au pillage.

1831 :

3 janvier.- Cependant, depuis le 14 décembre, les habitants vivent dans une totale insécurité et une complète anarchie. Le Bey Hassan, craignant pour sa vie, dépêcha deux émissaires au général Danrémont. Il s'agissait de l'agha des Douaïr, Mustapha Ben Ismaïl et le notable Hadj Morcelli ; lui demandant de s'emparer d'Oran afin, disaient-ils, d'y éviter « le carnage et la désolation ».

Occupation définitive (4 janvier 1831) :

4 janvier.- Danrémont, stationnant avec ses troupes à Mers-el-Kébir le 4 janvier au matin, donna à ses troupes l'ordre de marcher sur Oran. Elles pénétrèrent en ville par un sentier le long de l'escarpement de la Marine, entre la redoute San-Yago (appelée depuis lunette Saint-Louis) et le fort Saint-Grégoire, et ouvrirent la porte du Santon au reste de la colonne. Après une faible résistance, le général Danrémont fit son entrée à Oran.

Dan la nuit, toutes les familles évacuent la ville, où il ne reste plus que 2.500 juifs et 2.50 musulmans, surtout nègres ou turcs.

7 janvier.- Hassan s'embarque pour Alger ; il en repart bientôt pour Alexandrie et La Mecque, où il terminera sa vie.

Protectorat tunisien sur Oran (6 février-18 août 1831) :

6 février.- Le 6 février le prince tunisien Ahmed bey était nommé, par un traité spécial, au commandement de la Province d'Oran. Mais le général Clauzel, qui avait passé ce traité avec la maison régnante de Tunis, fut désavoué par le ministre des Affaires étrangères. Le général Danrémont quitta Oran aussitôt après l'arrivée de Kheiredine. Il laissa cependant, en garnison dans la ville, le colonel Lefol du 21^e de ligne, qui, reçut le commandement des troupes d'Oran. Les officiers et les hommes qui le composaient la garnison, « souffrirent de privations, d'ennui et de dénuement matériel et moral ».

5 juin.- Les traités avec les Tunisiens considérés « comme non avenus ». Les Tunisiens, avertis au début de juillet ; furent les premiers à s'en réjouir.

28 juin-1er août.- Le capitaine P. Rozet, capitaine du Génie au corps royal d'état-major en mission à Oran.

11 août.- Arrivée à Oran par mer du général Faudoas, avec le bataillon du 20^e de ligne. Il remplace le colonel Lefol, gravement malade.

17 août.- Le traité ayant été annulé, le khalifa tunisien rend le commandement de la place au général Faudoa. Celui-ci fut nommé le jour même, général commandant la division d'Oran. « C'est de cette date que commence l'administration française de la ville » (Pellecat).

20 août.- Le khalifa tunisien s'embarque pour Tunis, avec ses troupes. La population oranaise ne les regrette pas. Les Tunisiens laissent derrière eux une ville ruinée.

12 septembre.- Le colonel Lefol, succombe à sa maladie.

14 septembre.- Le général Pierre Boyer, deuxième général commandant la division d'Oran, arrive à Mers-el-Kébir à 5 heures du soir.

- Arrêté du général Berthezène instituant à Oran un commissaire du roi, exerçant les attributions de maire.